

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 14

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

LE 12 MAI 1968.

Ci-joint un communiqué conjoint émis
à la conclusion de la visite au Canada de
Son Excellence Habib Bourguiba, Président de la
République tunisienne.

VISITE D'ETAT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE.

le 8 - 12 mai, 1968

COMMUNIQUE.

A l'invitation du Gouvernement canadien, le Président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, a fait une visite d'Etat au Canada du 8 au 12 mai. Durant son séjour il a visité Ottawa, Montréal et Niagara Falls. Le Président était accompagné par M. Habib Bourguiba Jr., Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères; M. Chedly Klibi, Secrétaire d'Etat aux Affaires culturelles et à l'Information; M. Abderrazak Rassaa, Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances et au Développement; et M. Lassaad Ben Osman, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

A son arrivée à Montréal, il fut accueilli par l'Honorable Maurice Sauvé, ministre des Forêts et du Développement rural; l'Honorable Jean-Jacques Bertrand, ministre de la justice de la province de Québec et M. Lucien Saulnier, Président du Comité exécutif de Montréal. A Ottawa il fut reçu par le Gouverneur général, Son Excellence le très Honorable Roland Mitchener, le Premier Ministre le très Honorable Pierre Elliott Trudeau et le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, l'Honorable Mitchell Sharp. Le Président et le Premier Ministre ont abordé au cours de leurs entretiens les grandes questions internationales. Ils ont eu un échange de vues sur la francophonie et se sont mis d'accord que celle-ci devrait se développer dans un sens qui permettrait le resserrement des relations entre les pays qui partagent l'héritage de

la langue et de la culture françaises. Le Président a expliqué le point de vue tunisien sur la question du Moyen-Orient et ils ont souligné l'importance de trouver une solution conforme à la justice et à la paix durable dans cette région. A cet effet ils ont manifesté leur appui aux efforts que déploient les Nations Unies pour trouver une telle solution, en particulier à l'égard de la mission de l'Ambassadeur Jarring.

Le Président et le Premier Ministre se sont penchés sur les questions intéressant les deux pays et ont fait part de leur satisfaction devant le progrès rapide avec lequel la Tunisie et le Canada, d'un commun accord, développent leurs liens d'amitié et de coopération.

Pendant son séjour à Montréal, le Président a été reçu par le Premier Ministre de la province de Québec, l'Honorable Daniel Johnson et le Maire de Montréal, son honneur M. Jean Drapeau, qui ont offert conjointement un déjeuner en son honneur. Le Président a visité l'université de Montréal, qui lui a décerné un doctorat à titre honorifique. A cette occasion il a prononcé une allocution. Le Président a profité de son séjour à Montréal pour rendre visite à la Terre des Hommes où il a offert un dîner en l'honneur du Premier Ministre Johnson et du maire Drapeau au Pavillon de la Tunisie.

Le Président a exprimé le voeu que le Premier Ministre canadien et le secrétaire d'état aux Affaires extérieures puissent se rendre en Tunisie à des dates qui leur conviendraient.

Le gouvernement du Canada s'est déclaré désireux d'accorder son appui à la réalisation du prochain plan de développement économique

tunisien. Le programme de coopération canadien avec la Tunisie s'est chiffré au cours des dernières années à quelques deux millions de dollars annuellement. Le Premier Ministre a aussi mentionné que le Canada entendait continuer d'accorder une aide alimentaire substantielle à la Tunisie.

Au cours des conversations qui se sont déroulées entre les représentants des deux pays, les deux parties sont tombées d'accord pour créer une commission mixte Tunisie/Canada qui se réunira à intervalles réguliers en vue de discuter des questions d'intérêt commun, tels la coopération - les échanges économiques et culturels. On envisage que la première réunion de la commission aura lieu au mois d'octobre prochain à Tunis.

C'est dans ce but de renforcer le programme de coopération Canada/Tunisie qu'une mission spéciale canadienne dirigée par M. L. Chevrier a visité dernièrement la Tunisie. L'octroi, au titre de l'année 1968-69, par le gouvernement canadien d'une aide alimentaire accrue constitue une première étape dans la mise en oeuvre des engagements pris par la Mission Chevrier. De même, le gouvernement canadien s'efforce de mettre rapidement à exécution les autres engagements pris par la mission canadienne dans les domaines des projets d'investissement et de la coopération technique. Ces questions seront passées en revue en octobre prochain lors de la première réunion de la commission mixte qui examinera aussi naturellement les modalités de l'appui que le Canada accordera à la réalisation de la prochaine étape du plan de développement économique, et les possibilités d'assistance au développement des pêcheries et de l'hydraulique.

Le Président a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple du Canada pour l'accueil chaleureux dont il a fait l'objet. Il a manifesté son admiration pour les progrès accomplis par le Canada depuis 1961, date de sa première visite dans ce pays et pour les réalisations spectaculaires qu'il a remarquées partout où il s'est rendu.